



Rente déduite aux tribunal

Par **Wawann**, le **13/03/2019** à **15:54**

Bonjour suite à un accident de la route sur le temp de travail

Je touche une rente mon jugement vient de finir (5ans) et dans la Somme qui me verse il enleve ma rente que je touche tous les 3mois esquil on le droit car sa me fait beaucoup moin que prévu

Alors que le gas de la cpam m'a dit faite attention il vont essayer de vous l'enlever alors qu'il non pas le droit.

Quand pensez vous il sont dans leur droit ou pas.

Merci de votre réponse